

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 06 NOVEMBRE 1997

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept
et le six novembre à dix-sept heures trente

Discussion des
Orientations
Budgétaires pour 1998 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9711/02 Présents ou représentés :
MM THAON, ALUNI, BALDINI, BARBIER, BLANC, BLANCHI,
CLARY, COULLET, DUHALDE, FRANCO, GINESY, LELEUX,
MARY, MASCARELLI, MORANI, OLLIE, PASCAL, VIAL,
MMES BELLON, BOURRIER-REYNAUD, COHEN, DALMASSO,
FAVARO, RAYBAUD, SOMARIA, PECQUEUR

Le Président rappelle les dispositions de la
loi d'orientation du 6/02/92 relative à l'Administration Territoriale
qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de
débatte des orientations budgétaires se déroulant 2 mois avant
l'examen du budget.

Le Président indique qu'en fonction des
arbitrages qui ont eu lieu entre les services du Conseil Général et le
Syndicat Mixte, la participation du Conseil Général s'élèvera en 1998 à
4 700 000 F, soit une augmentation de 100 000 F par rapport à 1997.

D'autre part, une augmentation importante des
droits d'inscription des élèves (+ 200 F/an) devrait permettre de
laisser inchangée la participation des Communes.

Après lecture des chapitres des dépenses et
des recettes, article par article, et prise en compte des légères
modification à apporter sur certains articles, le Président clôt la
discussion budgétaire, pour un budget prévisionnel 1998 s'élevant à
7 300 000 F.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Charles GINESY

